Image not found or type unknown

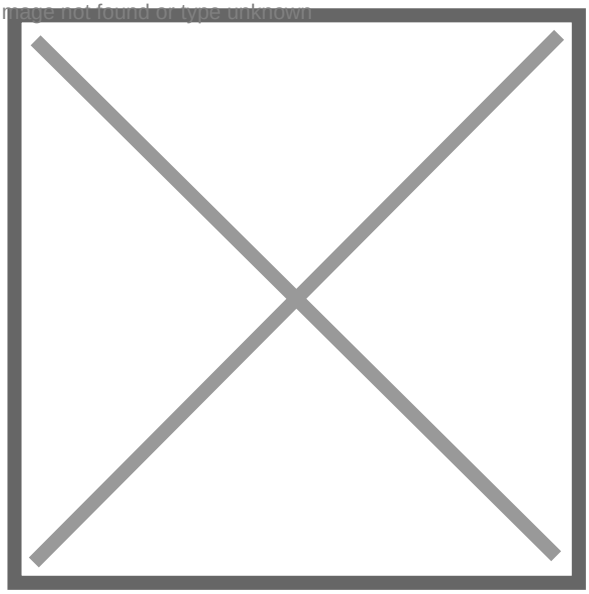

Divorce avec un etranger

Par **esta**, le **14/05/2009** à **09:33**

Bonjour,

Jaimerai avoir une information,
j'ai obtenu une ordonnance d enon conciliation dans une affaire de divorce en décembre dernier (2008), le mariage a eu lieu en 2001
je suis francaise, il est camerounais et travaillait au cameroun depuis trois ans ou je vivais en france,
nous avons decidé de retenter une derniere chance, il est donc venu du cameroun, démissionnant de son travail,pour habiter avec moi,
cependant,vu son attitude actuelle, je ne suis pas certaine que cela marchera et j aimerai savoir si mon ordonnance d enon conciliation sera valable trente mois s il obtient sa carte de resident ici ????
merci beaucoup pour votre réponse,
très cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés